

Le collège Fernand-Léger garde neuf classes

Dans un premier temps, la direction académique avait envisagé la fermeture de deux des dix classes du collège Fernand-Léger à la rentrée prochaine.

Classes surchargées, professeurs partagées sur plusieurs établissements, cette décision n'était pas sans conséquence au niveau pédagogique. La neuvième classe est finalement maintenue, en l'occurrence elle concerne le niveau de 4^e.

Une classe en moins au lieu de deux

« Avec le maire Frédéric Legouverneur et la maire déléguée de Livarot Vanessa Bonhomme, nous avons envoyé un courrier à la ministre de l'Éducation nationale Elisabeth Born, lui expliquant notre situation, explique Yohann-Cédric Tellier, le maire délégué de Sainte-Marguerite des Loges en charge du scolaire sur la commune nouvelle. Elle nous a entendus. Cela permettra l'allègement des effectifs dans les classes de 4^e à 17 élèves par classe. Au regard de la situation économique et sociale du secteur de Livarot-Pays-d'Auge, il est essentiel de mettre des moyens au service de nos établissements scolaires. »

Satisfaction également du côté des parents d'élèves. Ils rappellent la mobilisation du mois de juin et notamment l'opération collège mort du 3 juin. « Grâce à l'engagement de chacun d'entre nous, la voix de notre collège a été entendue. Cette réouverture constitue une reconnaissance de l'importance de notre communauté éducative et de l'avenir que nous souhaitons offrir à nos enfants », soulignent les représentants des parents au conseil d'administration sur leur page Facebook.

Pour sa part, le député Jérémie Patrier-Leitus se réjouit de ce maintien et dit avoir lui aussi alerté la ministre.

À la prochaine rentrée, le collège Fernand-Léger perdra quand même une classe passant de dix à neuf. L'effectif prévisionnel est de 215 collégiens. Petite nouveauté, l'établissement se voit doté d'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) qui permettra à une dizaine d'enfants de bénéficier d'un soutien ponctuel.